

► Informations générales

Cours	
Titre	Horticulture (3 crédits)
Sigle	APA2210
Site StudiUM	https://studium.umontreal.ca/course/view.php?id=151486
Faculté / École / Département	Faculté de l'aménagement / École d'urbanisme et d'architecture de paysage
Trimestre	Automne
Année	2019
Mode de formation	En présentiel
Déroulement du cours	Mardis, de 13h à 16h Local 0028 pavillon de la Faculté de l'aménagement (quelques exceptions avec des visites hors campus)

Enseignant	
Nom et titre	Aurélien Lauron-Moreau, chargé de cours
Coordonnés	aurelien.lauron-moreau@umontreal.ca
Disponibilités	Mardis, de 9h à 12h, bureau 4016 (pavillon de la Faculté de l'aménagement), sur rendez-vous

Description du cours	
Description simple	Rudiments de pédologie, physiologie, écologie, phytopathologie et entomologie pertinents à la conception, la plantation et l'entretien de paysages répondant à de bonnes pratiques environnementales en milieu rural ou urbain.
Place du cours dans le programme	Ce cours est offert dans des programmes d'études : <ul style="list-style-type: none"> • Baccalauréat en architecture de paysage (1-020-1-0) • Mineure en design des jardins (1-021-4-0)
Préalable	Il est fortement recommandé d'avoir suivi le cours APA1210 Connaissances des végétaux ou de posséder les connaissances équivalentes avant l'inscription au cours APA2210 Horticulture.
Description détaillée	Ce cours vise à poursuivre l'introduction à la connaissance du végétal amorcée dans le cours APA 1210 Connaissance des végétaux. Ce cours était sur les notions botaniques, horticoles et paysagères élémentaires. Le contenu du présent cours porte sur un approfondissement des connaissances horticoles utiles à l'architecte paysagiste : anatomie, physiologie, pédologie, nutrition minérale, salinité, relation eau-sol-plantes, maladies et ravageurs, analyse de site, choix des végétaux, plantation et entretien, le tout complété par un court aperçu de l'utilisation phytotechnologique des végétaux.

▶ Apprentissages visés

Objectifs généraux

- Maîtriser les rudiments de la physiologie, de la pédologie, des relations sol-plantes et eau-sol-plantes, de la phytopathologie, de la production et de l'entretien des végétaux ;
- Savoir déterminer les contraintes environnementales d'un site donné ;
- Savoir choisir les végétaux appropriés à un projet en fonction des contraintes environnementales propres à un site donné ;
- Développer un argumentaire en faveur des pratiques durables en matière de conception, de plantation et d'entretien des aménagements utilisant des végétaux.

Pédagogie

La matière sera dispensée sous forme d'exposés magistraux appuyés de présentations numériques, de visites et de conférences. Les notes de cours et documents pertinents seront disponibles sur StudiUM.

Les notes de cours pour une séance donnée seront téléchargeables au plus tard le lundi soir précédant le cours à moins d'avis contraire. Des textes complémentaires aux notes de cours seront communiqués à chaque séance pour la séance suivante. Les textes et notes devront obligatoirement être lus et des questions en relation avec les connaissances devant être acquises par les étudiants seront posées sur ces lectures aux examens.

Les visites de terrain et conférences permettront aux étudiants d'acquérir des connaissances plus pratiques. Elles feront l'objet de questions aux examens.

Les annonces relatives au cours vous seront communiquées par le biais de l'outil *Nouvelles* dans StudiUM. Pour les questions surgissant hors des heures de cours, elles devront être inscrites dans le *Forum de questions* disponible sur le site StudiUM du cours. Les réponses seront affichées dans ce même *Forum*, une fois par semaine, généralement le mardi matin.

L'examen intra et l'examen final comporteront des questions qui seront sous plusieurs formes : à choix multiples, à développement court à développement long.

► **Calendrier**

Dates	Contenus et Activité	Travail de session / Évaluations
3 septembre 2019	-Présentation du plan de cours. -Présentation de la partie 1 du travail de session : Journal visuel. -Activité extérieure à proximité de la Faculté de l'aménagement.	Il est nécessaire d'avoir le matériel pour commencer le travail de session (voir section « Ressources »).
10 septembre 2019	- Introduction : les végétaux et l'horticulture. - Anatomie et structure des végétaux. - Développement et ontogénèse.	
17 septembre 2019	-Photosynthèse, respiration et photorespiration. -Adaptation des végétaux. -Multiplication des végétaux.	À 23h59 au plus tard, remise des photographies et indications sur StudiUM pour le choix de vos trois sites dans le cadre du travail de session (partie 1).
24 septembre 2019	-Visite au collège Macdonald de l'Université McGill (profils de sols, projet de recherche en horticulture) en compagnie de David Wees, enseignant (Faculty Lecturer) à la Faculté de l'Agriculture et des sciences de l'environnement de l'Université McGill. -Le groupe sera divisé en deux. Une visite aura lieu le matin et une autre en début d'après-midi. -Plus de détails seront donnés lors du premier cours et sur StudiUM. -Important : il vous faudra prévoir votre propre moyen de transport.	
1er octobre 2019	-Visite de la pépinière de la Ville de Montréal. -Selon les inscriptions au cours, la visite se déroulera dans l'après-midi pour tout le monde. Il est à noter qu'un groupe supplémentaire pourrait être formé pour faire la visite le matin si la capacité maximale est atteinte pour l'après-midi. -Plus de détails seront donnés lors du premier cours et sur StudiUM. Important : Il vous faudra prévoir votre propre moyen de transport.	
8 octobre 2019	-Retour sur les visites du 24 septembre et 1er octobre. -Pédologie : pédogénèse et propriétés physiques des sols.	
15 octobre 2019	-Pédologie : propriétés chimiques des sols. -Projet : présentation de la partie 2 du travail de session.	Remise du journal visuel (travail de session, partie 1) au bureau 4016 entre 11h et 12h30 (20% de la note finale).
22 octobre 2019	Période d'activités libres.	
29 octobre 2019	-EXAMEN INTRA. -Remise du journal visuel corrigé.	EXAMEN INTRA : 25% de la note finale.

5 novembre 2019	<p>-Conférencier invité : Jacques Brodeur, professeur titulaire à l'Université de Montréal. Thème : Relations plantes-insectes-ennemis naturels et lutte biologique.</p> <p>-Maladies et ravageurs.</p> <p>-Retour sur l'examen intra.</p>	<p>Envoyer par courriel la composition de son équipe pour la partie 2 du travail de session, au plus tard à 23h59.</p>
12 novembre 2019	<p>-Nutrition minérale des plantes.</p> <p>-Relations eau-sol-plantes.</p> <p>-Salinité des sols</p>	
19 novembre 2019	<p>-Conférencier invité : Michel Labrecque, professeur associé à l'Université de Montréal. Thème : Applications des phytotechnologies.</p> <p>-Acquisition des végétaux, supervision de la plantation et entretien.</p>	
26 novembre 2019	<p>-Phytotechnologie des végétaux.</p> <p>-Élaboration d'une palette végétale adaptée aux contextes et contraintes (site, budget, disponibilité).</p> <p>-Période pour l'évaluation de l'enseignement en ligne.</p>	
3 décembre 2019	<p>-Présentation orale du travail en équipe.</p> <p>-Exercices.</p>	<p>Remise des présentations (travail de session, partie 2) sur StudiUM au plus tard à 12h pour toutes les équipes (du 3 déc. ET du 10 déc.) (20% de la note finale).</p>
10 décembre 2019	<p>-Présentation orale du travail en équipe.</p> <p>-Exercices.</p>	
17 décembre 2019	EXAMEN FINAL.	<p>EXAMEN FINAL : 35% de la note finale.</p>

Attention ! Exceptionnellement, des modifications au plan de cours pourraient être apportées en cours de trimestre. Veuillez-vous référer à l'[article 4.8 du Règlement des études de premier cycle](#) et à l'[article 28 du Règlement pédagogique de la Faculté des études supérieures et postdoctorales](#).

► Évaluations

Attention ! Exceptionnellement, des modifications au plan de cours pourraient être apportées en cours de trimestre. Veuillez vous référer à l'[article 4.8 du Règlement des études de premier cycle](#) et à l'[article 28 du Règlement pédagogique de la Faculté des études supérieures et postdoctorales](#).

Consignes et règles pour les évaluations

Absence à un examen	La justification d'une absence à un examen est obligatoire. Voir les articles 9.7 et 9.9 du Règlement des études de premier cycle.
Retard dans les dépôts du travail de session	Les travaux remis en retard sans motif valable seront pénalisés de 10 % le premier jour et de 5 % chacun des quatre jours suivants. Le délai ne peut dépasser cinq jours. Les dates pour les remises sont indiquées dans le calendrier de ce plan de cours.
Matériel autorisé	Aucun support numérique n'est autorisé durant les évaluations (à moins d'un avis contraire).

► Travail de session

Dans le cadre du cours APA2210 Horticulture, les étudiants seront amenés à effectuer un travail de session divisé en deux parties. Les deux parties valent au total 40%.

Des consignes détaillées seront données en classe lors du premier cours et durant la session. De plus, toutes les informations seront disponibles sur StudiUM.

Les travaux dont la présentation ou la qualité du français sont inadéquates vous seront retournés pour correction. Si vous éprouvez des difficultés à écrire le français, il vous est suggéré de prendre contact avec le Centre de communication écrite de l'Université.

Voir la section « Consignes et règles pour les évaluations » pour les pénalités liées à un retard ou une absence.

Partie 1 : Journal visuel (individuel) [20%]

Le premier travail (valant 20%) est un projet de journal visuel qui sera effectué individuellement. Au premier cours, les consignes et des exemples seront données afin de guider les observations devant être consignées dans un cahier de dessin (voir la section « Ressources » pour les critères).

Les photographies ainsi que les indications géographiques (coordonnées GPS, code postal ou l'intersection des rues) pour les trois sites sélectionnées devront être déposées sur StudiUM avant le mardi 17 septembre à 23h59.

Le journal visuel sera à remettre au bureau 4016 (pavillon de la Faculté de l'aménagement) le mardi 15 octobre entre 11h et 12h30.

Partie 2 : Présentation orale (en équipe de 3) [20%]

Dans le cadre du deuxième travail, les étudiants élaboreront en équipe une synthèse des connaissances acquises à travers les différents exercices effectués dans le cadre de la première partie du travail de session. Ce travail d'équipe vaut 20 % de la note finale. Les équipes doivent être formées au plus tard le 5 novembre et il faudra l'indiquer par courriel au plus tard le 5 novembre à 23h59). L'équipe devra présenter le résultat de cette réflexion sous la forme d'une présentation numérique ainsi que d'une présentation orale. Sur StudiUM, toutes les équipes devront remettre leur présentation le 3 décembre au plus tard à 12h. Les présentations orales se dérouleront les 3 et 10 décembre et les équipes connaîtront à l'avance la date de passage.

► Rappels

Dates importantes

Modification de l'inscription	18 septembre 2019
Date limite d'abandon	8 novembre 2019
Fin du trimestre	23 décembre 2019
Évaluation de l'enseignement	26 novembre 2019

Attention ! En cas de différence entre les dates inscrites au plan de cours et celles publiées dans le Centre étudiant, ces dernières ont préséance. Accédez au Centre par le [Bureau du registraire](#) pour trouver l'information. Pour les cours à horaires atypiques, les dates de modification de l'inscription et les dates d'abandon peuvent être différentes de celles des cours à horaires réguliers.

Utilisation des technologies en classe

Enregistrement des cours	L'enregistrement de ce cours, en tout ou en partie, n'est permis qu'à la seule condition d'en avoir obtenu l'autorisation préalable de la part du chargé de cours. L'autorisation d'enregistrement n'entraîne d'aucune façon la permission de reproduction ou de diffusion sur les médias sociaux ou ailleurs des contenus captés. Ces dernières sont interdites sous toutes formes et en tout temps.
Prise de notes et activités d'apprentissage avec ordinateurs, tablettes ou téléphones intelligents	Autorisée.

Ressources

Ressources obligatoires

Documents	Les lectures importantes seront numérisées par le chargé de cours et elles seront disponibles sur StudiUM.
Équipement (matériel)	<p>1. Ensemble de marqueurs noirs à pointe fine (prismacolor, staedtler ou Pigma micron). Ayez en main un minimum de 4 tailles différentes : 0,1 / 0,3 / 0,5 / 0,7 cm.</p> <p>2. Cahier de dessin (marque Canson ou autre) répondant aux critères suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - taille 22,9 cm par 30,5 cm, - papier de 65 lb, - avec anneaux.

Livres et articles suggérés

- Bournerias, Marcel, Bock, Christian. (2006). Le génie des végétaux : des conquérants fragiles. Paris : Belin. (Cote : QK 50 B675 2006)
- Doucet, René et Côté, Marc. 2009. Manuel de foresterie. Québec : Éditions Multimondes, 1510 p. (Cote : SD 373 M36 2009)
- Hopper, L. J. (2010). Graphic standards field guide to softscape. Hoboken, N.J: Wiley. (Cote: SB 472.45 H68 2011)
- Kennen, K., & Kirkwood, N. (2015). Phyto: Principles and resources for site remediation and landscape design. New York, NY: Routledge. (Cote: TD 878.48 K46 2015)
- King, John. (2004). Le monde fabuleux des plantes; Pourquoi la terre est verte, Paris, France : Belin. (Cote: QK 50 K5612 2004)
- Meyer, S. Reeb, C. et Boisdeveix, R. (2004). Botanique : biologie et physiologie végétales. Paris : Maloine. (Cote: QK 45.2 M49 2013)
- Rainer, T., West, C., & Recorded Books, Inc. (2016). Planting in a post-wild world: Designing plant communities for resilient landscapes. Portland, Or: Timber Press.

N'oubliez pas ! Vous pouvez profiter des services des bibliothécaires disciplinaires.

Soutien à la réussite

De nombreuses activités et ressources sont offertes à l'Université de Montréal pour faire de votre vie étudiante une expérience enrichissante et agréable. La plupart d'entre elles sont gratuites. Explorez les liens ci-dessous pour en savoir plus.

Centre de communication écrite	http://cce.umontreal.ca/
Centre étudiant de soutien à la réussite	http://cesar.umontreal.ca/
Citer ses sources – styles et logiciels (guide)	http://www.bib.umontreal.ca/LGB/
Services du réseau des bibliothèques de l'UdeM	http://www.bib.umontreal.ca/services/default.htm
Soutien aux étudiants en situation de handicap	http://bsesh.umontreal.ca/

Cadres règlementaires et politiques institutionnelles

Règlements et politiques

Apprenez à connaître les règlements et les politiques qui encadrent la vie universitaire d'un étudiant.

Règlement des études

Que vous soyez étudiant régulier, étudiant libre ou visiteur, connaître le règlement qui encadre les études est tout à votre avantage. Consultez-le!

<http://secretariatgeneral.umontreal.ca/documents-officiels/reglements-et-politiques/reglement-des-etudes-de-premier-cycle/>

<http://secretariatgeneral.umontreal.ca/documents-officiels/reglements-et-politiques/reglement-pedagogique-de-la-faculte-des-etudes-superieures-et-postdoctorales/>

Politique-cadre sur l'intégration des étudiants en situation de handicap

Renseignez-vous sur les ressources disponibles les mieux adaptées à votre situation auprès du Bureau de soutien aux étudiants en situation de handicap (BSESH). Le deuxième lien ci-contre présente les accommodements aux examens spécifiques à chaque faculté ou école.

http://secretariatgeneral.umontreal.ca/documents-officiels/reglements-et-politiques/politique-cadre_integration_etudiants_situation_handicap.pdf

<http://www.bsesh.umontreal.ca/accommodement/index.htm>

Intégrité, fraude et plagiat

Problèmes liés à la gestion du temps, ignorance des droits d'auteur, crainte de l'échec, désir d'égaliser les chances de réussite des autres – aucune de ces raisons n'est suffisante pour justifier la fraude ou le plagiat. Qu'il soit pratiqué intentionnellement, par insouciance ou par négligence, le plagiat peut entraîner un échec, la suspension, l'exclusion du programme, voire même un renvoi de l'université. Il peut aussi avoir des conséquences directes sur la vie professionnelle future. Plagier ne vaut donc pas la peine !

Le plagiat ne se limite pas à copier-coller ou à regarder la copie d'un collègue. Il existe diverses formes de manquement à l'intégrité, de fraude et de plagiat. En voici quelques exemples :

- *Dans les travaux : Copier un texte trouvé sur Internet sans le mettre entre guillemets et sans citer sa source ; Soumettre le même travail dans deux cours (autoplégat) ; Inventer des faits ou des sources d'information ; Obtenir de l'aide non autorisée pour réaliser un travail.*
- *Lors des examens : Utiliser des sources d'informations non autorisées pendant l'examen ; Regarder les réponses d'une autre personne pendant l'examen ; S'identifier faussement comme un étudiant du cours.*

Règlement disciplinaire sur le plagiat ou la fraude

<http://www.integrite.umontreal.ca/reglementation/officiels.html>

Site Intégrité

<http://integrite.umontreal.ca/>

Attention ! En cas de différence entre les dates inscrites au plan de cours et celles publiées dans le Centre étudiant, ces dernières ont préséance. Accédez au Centre par le Bureau du registraire (<http://registraire.umontreal.ca/accueil/>) pour trouver l'information. Pour les cours à horaires atypiques, les dates de modification de l'inscription et les dates d'abandon peuvent être différentes de celles des cours à horaires régulier.